



Syndicats CGT des Cheminots du HAVRE

119 cours de la république 76600 Le Havre

Courriel : chemcgtlehavre@wanadoo.fr

Blog: <http://cgtcheminotsh76.hautetfort.com/>

Tél : 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax : 02 35 25 14 03

Tous en grève le 07 septembre !

Pour une retraite juste et équitable

Le plan gouvernemental sur les retraites est une gigantesque injustice car les salariés, du public et du privé, porteront 85% de l'effort imposé. Les syndicats sont unanimes dans sa condamnation ; seuls le MEDEF et les marchés financiers applaudissent.

La retraite est un acquis, les hommes et les femmes de ce pays sont en droit de se reposer et de profiter de leur fin de vie. Aussi, L'ensemble de ces mesures injustes entraîneront mécaniquement l'abaissement des pensions, pénaliseront avant tout les femmes, les jeunes, les précaires, les victimes du chômage, les salariés et ceux qui exercent des métiers pénibles. C'est la porte ouverte pour les assurances privées et les banques qui se délectent à l'avance de la manne financière potentiellement récupérable.

Le droit à la retraite est un enjeu de civilisation, un droit ouvert par le travail à une période de vie dégagée des contraintes du salariat. Ce droit est le résultat des luttes du 20ème siècle qui ont permis d'aménager les différents temps de vie : éducation, travail, maladie, congés, retraite...

C'est tout cela qui est en jeu. Le gouvernement veut passer en force dès la rentrée, sa mise en échec dépend de nous tous, des mobilisations que nous saurons créer suite à la journée du 07...

C'est cela que nous devons défendre bec et ongle, le droit à la retraite et son financement.

**Ce projet de loi veut instaurer la
« Retraite des morts »
Il n'est ni amendable ni négociable !**

Ensemble, exigeons le retrait du projet Sarko-Fillon :

Le Syndicat CGT des Cheminots du Havre appelle, dans l'unité la plus large, l'ensemble des Cheminots (y compris ceux mis à disposition des filiales) et les Salariés du public et du privé, à s'inscrire dans la journée d'action du 07 septembre 2010, pour préserver et améliorer le système de retraite en France et les Régimes Spéciaux.

Mardi 07 septembre 2010

Assemblée Générale à 9h 30, salle R.Duponchel

Rassemblement - Manif – 10h /Franklin

14h – Blocage de l'économie havraise / 17h – assemblée militants (franklin)

MODALITES DE GREVE

Préavis National: du lundi 06 septembre à partir de 19H00 jusqu'au mercredi 8 septembre 2010 à 8h00.

- ✓ **ADC et ASCT** : 24h00 à la 1^{ère} prise de service dans le cadre du préavis.
- ✓ **AGENTS 3X8** : une période de travail à la 1^{ère} prise de service.
- ✓ **AGENTS DE JOURNEE** : une période de travail.
- ✓ **ASTREINTE** : 24h00 dans le cadre du préavis.

***Rappel :** Depuis la loi sur le service minimum, les agents de conduite TB Voyageurs, les agents d'accompagnement des trains (ASCT) et les agents travaillant dans les postes d'aiguillage doivent faire connaître à leur service, leur intention, au plus tard 48 heures avant leur première prise de service, au moyen d'une déclaration individuelle d'intention (DII). **Nous invitons l'ensemble des Cheminots à faire leur Déclaration Individuelle d'Intention (DII). C'est gage d'un mouvement déjà réussi ! C'est aussi un gage pour eux de ne pas être réutilisé pour remplacer un gréviste.**

Le Havre, le 02 septembre 2010

Ensemble les cheminots exigent

Retraite :

- Maintien de l'âge de départ à 55 ans (50 ans pour les ADC)
- Arrêt de l'allongement de la durée de cotisation
- Suppression de la décote
- Retour de la péréquation des pensions sur les salaires.

Emploi :

- Arrêt des suppressions d'emploi
- Augmentation du nombre d'embauche
- Remplacement avec anticipation des départs
- Réinternalisation des charges de travail dans l'EPIC
- Régularisation au statut de tous les cheminots sous contrat CDD, CDI, INTERIM
- Arrêt de la mobilité contrainte
- Amélioration des conditions de travail et respect de la réglementation
- Maintien d'une formation générique et transverse pour permettre un véritable parcours professionnel

Fret :

- Maintien de l'activité wagon isolé et des infrastructures notamment les triages sur la base des propositions des organisations syndicales
- Développement de l'activité fret sur tout le territoire en réponse aux besoins économiques, sociaux et environnementaux

Salaires et Pensions :

- Préservation du pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités
- Transformation de la prime de fin d'année en véritable 13eme mois

Cheminots ex apprentis ou élèves

- Application de la mesure d'augmentation du traitement de 0.25% par trimestre travaillé conformément aux négociations actées en 2007 lors de la réforme du régime spécial de retraite

Sarko ton
projet on en
veut pas !!!

